

1.1.3 État des processus de paix

On peut dire de façon schématique que les conflits des Balkans sont terminés, ou contenus par un accord, tandis que les conflits caucasiens sont gelés. En effet, sans être nécessairement parvenues à l'harmonie, les parties conflictuelles dans l'ESE ont cessé de se combattre et ont contracté des accords de paix. Les conflits au Caucase ont cependant toujours cours. Des cessez-le-feu ont été signés au milieu des années 1990 mais les négociations piétinent depuis et risquent à tout moment de renaître de leurs cendres.

Les conflits de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud et du Nagorno-Karabakh, pour nommer les plus importants d'entre eux, forment un réseau d'interactions complexe. Un développement des opérations militaires ou une avancée dans le processus de négociation chez les uns se traduit nécessairement par des répercussions chez les autres. Les trois républiques sécessionnistes vivant dans le même flou juridique, chacune semble attendre de voir le contenu de l'accord que les autres pourront négocier avec leur État d'origine respectif. Aussi, si certains problèmes sont spécifiques à chacun des conflits, et demanderait une réponse particulière, la région caucasienne dans son ensemble ne pourra retrouver une stabilité et une sécurité que si les solutions proposées tiennent compte à la fois de chacun de ces conflits.

1.1.4 Ressources pétrolières au Caucase du Sud

La présence de ressources naturelles, de pétrole en particulier, est un facteur qui peut compenser un certain manque d'intérêt de la communauté internationale pour cette région. De ce point de vue, le Caucase du Sud recèle un avantage considérable sur la région de l'ESE. L'exploitation du pétrole nécessite une contribution des investisseurs internationaux, ce qui offre la perspective d'importants subsides et d'une entrée continue de devises dans la région.

La croissance de l'exploitation du pétrole de la mer Caspienne et son acheminement vers les marchés occidentaux⁷ touche non seulement l'Azerbaïdjan, mais l'ensemble du Caucase à cause notamment du choix des voies de transfert qui est devenu un enjeu extrêmement politisé dans la région. Ces considérations se font parfois au détriment de la logique économique qui veut que les voies choisies soient les moins chères à exploiter.

Les compagnies préfèrent financer ou doivent le faire selon les dispositions législatives américaines, la construction d'oléoducs ou de gazoducs qui contournent les zones d'instabilité ou les régions jugées inacceptables. De plus, l'exploitation des ressources pétrolières et gazières de la mer Caspienne mène à un débat juridique entourant le statut de la mer Caspienne – est-ce un lac ou une mer? – qui divise les États riverains en deux camps et qui comporte d'importantes implications pour la stabilité régionale⁸. S'il s'agit d'un lac, les États riverains doivent se partager les fruits de son exploitation équitablement. La Russie et l'Iran, qui auraient les secteurs les plus défavorisés, privilégient cette position.

⁷ Voir Netherlands Economic Institute, *Evaluation of the Tacis Interstates Programme in Environment*, Unité d'évaluation pour le Service conjoint pour les relations extérieures de la Commission européenne, 30 septembre 2000, <<http://europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/reports/tacis/951553.pdf>>.

⁸ Lester W. Grau, « Hydrocarbons and a New Strategic Region: The Caspian Sea and Central Asia », *Military Review*, vol. 81, no 3, mai-juin 2001, pp. 17-26, <<http://www-cgsc.army.mil/milrev/English/MayJun01/PDF/grau.pdf>>.